

DÉCLARATION D'ACCIDENT.

Que l'accident survienne pendant les entraînements ou en match, il est indispensable de compléter une déclaration d'accident.

Vous pouvez obtenir cette déclaration auprès de votre coach ou auprès du délégué principal de l'équipe.

Vous devez ensuite remplir le document et le faire compléter par un médecin.

Quand vous avez rempli ces 2 formalités, vous pouvez déposer la déclaration dans la boîte aux lettres des Castors situé dans le couloir des vestiaires ou la faire parvenir par mail à vincent.prevot@castorsbraine.be , et ce dans **LES 10 JOURS OUVRABLES** après la date de l'accident.

Dès réception, la déclaration d'accident, sera encodée de manière électronique auprès d'Ethias.

Après cela, et par retour du courrier, vous recevrez la déclaration d'accident ainsi que le numéro de dossier attribué par Ethias concernant votre accident.

Il ne vous restera, alors, qu'à l'envoyée par fax au 04/220.30.23

!!! IL NE SERT À RIEN DE L'ENVOYER DIRECTEMENT À L'A.W.B.B. !!!

Pour tout autre renseignement, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : accidents@castorsbraine.be